

AIGUES-MORTES

Le Mag'



INFORMATIONS

- PREMIERS SECOURS : AIGUES-MORTES VILLE PILOTE
- RENCONTRE AVEC PATRICIA VAN DER LINDE
- DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

 Aigues-Mortes Actualités
www.ville-aigues-mortes.fr

SOMMAIRE

• <i>En action</i>	3
• <i>Rencontre avec Patricia Van Der Linde</i>	4
• <i>En action</i>	9
• <i>Débat d'Orientation Budgétaire</i>	10
• <i>Point d'accès aux droits</i>	12
• <i>Instantanés</i>	13
• <i>La fête</i>	14
• <i>Culture</i>	15
• <i>L'actu aux associations</i>	17
• <i>DEJE</i>	18
• <i>Nos aînés à l'honneur</i>	20
• <i>Social</i>	21
• <i>Inauguration Patinoire</i>	22
• <i>Noël Camarguais</i>	23
• <i>Expression des Conseillers</i>	24
• <i>En action</i>	25
• <i>Coup de cœur / Carton rouge</i>	26
• <i>Entreprises, Commerçants et Artisans d'Aigues-Mortes</i>	27

- **Directeur de la publication :**
Le Maire d'Aigues-Mortes
- **Rédaction :** Mairie Aigues-Mortes
- **Crédits photos :** Services Municipaux - Mairie Aigues-Mortes avec le concours de M. Murigneux et J. P Chambon
- **Création graphique, maquette et réalisation :**
Service Culture et Communication
Mairie d'Aigues-Mortes
- Imprimé à 5 500 exemplaires sur papier à 100% recyclé avec de l'encre végétale
- **Imprimerie :** LPJ Hyppocampe
Bulletin Municipal N°7
Dépôt légal : Janvier 2017

HÔTEL DE VILLE
BP 23
30220 Aigues-Mortes
Tél : 04 66 73 90 90
Fax : 04 66 53 86 09
contact@ville-aigues-mortes.fr
Facebook: Aigues-Mortes Actualités
<http://ot-aiguesmortes.com>
<http://ville-aigues-mortes.fr>



EDITO

Après les traditionnelles fêtes de fin d'année, en ce nouvel an, je m'associe au Conseil Municipal pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2017 : qu'elle soit source de bonheur, de sérénité et de fraternité.

Dans ce journal d'informations, vous prendrez connaissance des réalisations et des projets à venir dans les domaines qui sont au cœur de votre quotidien et de nos préoccupations : sécurité, enfance-jeunesse, finances, social... Deux dossiers sont notamment détaillés dans ce numéro : l'urbanisme - environnement, avec la présentation d'un projet particulièrement important pour notre ville, avec un point sur l'entretien des roubines, chemins communaux, ... Ainsi qu'un zoom sur le Débat d'Orientation Budgétaire, présentant les grandes orientations budgétaires 2017 : l'occasion de vous assurer d'une gestion saine et raisonnée des finances de la ville.

En feuilletant ce numéro du Nouvel An, vous retrouverez les images qui ont fait l'actualité et le quotidien aigues-mortais : entretien des voiries et espaces verts, remise des diplômes aux 100 premiers impétrants de la formation aux premiers secours, animations de Noël, la foire en images, la journée dédiée à nos aînés, sans oublier le calendrier des événements à noter d'ores et déjà dans vos agendas.

Que 2017 soit belle et solidaire,

Vous souvetan uno bono e uroso annado 2017 Vaqui.

Pèire Mauméjean
Conso d'Aigo-Morto





PREMIERS SECOURS : AIGUES-MORTES VILLE PILOTE



Une centaine de personnes assistait, ce lundi 17 Octobre 2016, à la cérémonie de remise des diplômes PSC1 (premiers secours civiques de niveau 1) à la mairie d'Aigues Mortes. Monique Cavalier, la Directrice de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, était venue représenter l'Etat à cette cérémonie et saluer le « caractère pilote de ce beau projet » de l'équipe municipale visant à améliorer le taux de maîtrise des gestes de premiers secours dans la population et à renforcer ainsi la contribution citoyenne à la préservation de la santé, et de la vie de tous.

Le docteur Philippe Cathala, adjoint au Maire en charge de ce projet initié il y a un an en rappelait le principe : offrir à tous les concitoyens volontaires âgés de plus de 12 ans, les 7 heures de la formation diplômante PSC1 par le biais de sessions de formations régulières, organisées

sur place par les services de la ville, via un partenariat avec la Croix Rouge Française. Il rappelait le retard significatif de la France en matière de premiers secours et la réalité des chiffres, dramatiquement éloquente :

50 000 personnes meurent prématurément chaque année en France d'un arrêt cardio-respiratoire, soit 130 par jour. 10 fois plus que les accidents de la route ! Dans l'hexagone, seules 2 à 3 % des personnes ayant subi un arrêt cardiaque y survivent faute d'intervention précoce. Pourtant, 7 fois sur 10, l'arrêt cardiaque survient devant des témoins mais moins de 20 % de ceux-ci réalisent les gestes qui sauvent alors que les européens du Nord et les américains s'impliquent beaucoup plus améliorant significativement le taux de survie qui atteint jusqu'à 30 % à Seattle par exemple.

Il rappelait aussi qu'après un arrêt cardiaque, chaque minute sans agir signifie 10% de chance

de survie en moins. C'est consciente de l'urgence et de l'importance à former massivement la population pour qu'elle puisse être en mesure d'agir avant même l'arrivée des secours, dans une ville qui reçoit plus d'un million de touristes par an, que la municipalité s'est engagée dans ce projet humaniste de prévention et de citoyenneté.

Le Président de la Croix Rouge Française, le Professeur Jean Jacques Eledjam, s'est également déplacé en personne, accompagné de ses équipes, pour venir saluer cette initiative pilote d'une collectivité locale « qui peut en être très fière », « une véritable première » a t'il affirmé.

Il a remis, avec la directrice de l'Agence Régionale de Santé, en présence du Maire Pierre Maumejean, du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, les 100 premiers diplômes signés de sa main à des lauréats heureux, honorés et fiers, à juste titre, de leur engagement altruiste. 47% d'entre eux avaient indiqué sur leur fiche d'inscription avoir déjà été confrontés à une situation urgente devant laquelle ils s'étaient sentis impuissants.

Les diverses autorités présentes ont toutes appelé de leurs vœux la diffusion de ce type d'initiative citoyenne, hautement susceptible de remettre du lien social et de l'humanité dans un pays durement touché par les épreuves.

Infos : Direction des Affaires Sociales et de la Petite Enfance, 50 Bd Gambetta - 04 66 53 62 00



Née en 1965 à Rennes, venant et appréciant Aigues-Mortes depuis les années 80, Patricia Van Der Linde y est domiciliée depuis 1992 ; mariée à un aigues-mortais, ils ont deux enfants, aujourd'hui grands, ce qui lui permet de s'investir pleinement dans la vie publique. Technicienne de laboratoire à la Grande-Motte, passionnée de sport et plus particulièrement de marche, Patricia Van Der Linde est tombée sous le charme d'Aigues Mortes et de ses habitants et ne peut plus en partir : son patrimoine, sa faune et sa flore qu'elle découvre chaque jour davantage au cours de ses longues balades, ont aussi orientées le choix de sa délégation.

Occupant la fonction d'Adjoint au Maire déléguée à l'Urbanisme, aux Associations non sportives et à l'Environnement. C'est une élue disponible pour sa ville d'adoption, avec la ferme volonté de participer au développement du bien-vivre à Aigues-Mortes.

Votre délégation est vaste, elle nécessite une forte implication et une aisance dans les rapports humains : pourquoi l'avoir choisie ?

Aigues-Mortes jouit d'un capital exceptionnel et remarquable : aujourd'hui, il est impératif de concilier harmonieusement le développement urbanistique avec ce patrimoine historique très présent. M'impliquer dans la mise en place d'un urbanisme maîtrisé, respectueux de l'environnement avec une intégration douce à l'existant a aussi motivé mon choix.



Forum des Associations

Pour ce qui est de la gestion des Associations non-sportives, j'ai toujours été impliquée dans la vie associative (parents d'élèves,...). De plus, exerçant dans le domaine médical, de vraies qualités relationnelles sont indispensables pour appréhender le quotidien de la patientèle. J'apprécie tout particulièrement le contact, les relations humaines.

Côté urbanisme, quels sont les principaux projets à venir ?

Cette nouvelle année qui débute devrait voir la concrétisation d'un projet que nous menons depuis plusieurs mois déjà : la création d'un pôle médical, route de Nîmes. Cet aménagement permettra la consultation de professionnels de santé (kinésithérapeutes, médecins, opticiens, ...) dans un même lieu avec un accès et un stationnement faciles et sécurisés. Des spécialistes pourront également assurer une permanence : rhumatologues, cardiologues, ... ainsi qu'une antenne des pompiers pour la saison estivale. Un service supplémentaire, dans l'intérêt général, apporté à nos concitoyens. L'élaboration de ce projet n'est possible qu'en faisant une modification du PLU pour cette zone qui est, actuellement, une zone ferroviaire. Une révision globale de ce PLU suivra afin de mettre à jour les nouvelles réglementations en matière d'urbanisme.

avec ... Patricia Van Der Linde



Réunion de travail avec le service Urbanisme

Qu'en est-il de l'environnement ?

Après avoir constaté des consommations d'eau importantes et pour certaines inutiles, nous avons travaillé, avec Michel Leblanc, Conseiller Municipal, et les techniciens municipaux, à la création de jardins secs. Ces aménagements ont permis de réduire, voire même pour certains, de supprimer l'arrosage et donc de diminuer les dépenses. Ainsi, des jardins secs ont été créés ; le plus important, le rond-point de la Malamousque, mais aussi chemin de la Gariguette, au parking P4, au Monuments aux Morts, ...



Création jardin sec - Rond point de la Malamousque



AIGUES - MORTES

rencontre a

”

Développer la ville sans sacrifier

”

ce qui fait l'essence même de notre cité

Les abords de la route de Nîmes vont également bénéficier de jardins secs, afin de supprimer les arrosages intempestifs, coûteux et dangereux. L'Environnement doit également être au cœur des préoccupations quotidiennes ; être étudié et pris en compte avant chaque décision, lors de l'étude de projets.

Etre une représentante de ses concitoyens, c'est une responsabilité au quotidien, un engagement au service de l'intérêt général. C'est aussi une opportunité pour transmettre des idées, des convictions : pouvez-vous nous en citer une ?

L'incivisme est un comportement qui me touche et m'insupporte particulièrement. Passionnée de marche, je parcours des dizaines de kilomètres par semaine sur notre commune et je suis révoltée de constater le comportement de certains indécents. Plastiques, verres, sacs, chewing-gums, mégots de cigarette, ... souillent nos roubines et chemins : c'est inadmissible !

C'est avant tout une question d'éducation : il est évident pour moi ne pas jeter ses déchets dans la rue, balayer devant sa porte, arracher les herbes qui poussent devant son mur sont autant d'actions peu contraignantes pour chacun, mais qui contribue largement à la



valorisation d'Aigues-Mortes et à notre qualité de vie au quotidien.

Comment voyez-vous Aigues-Mortes à la fin de votre mandat ?

Une de mes priorités, est de tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes des jeunes aigues-mortais

souhaitant devenir propriétaire dans leur ville : il est important de pouvoir offrir cette opportunité à ceux qui désirent continuer à vivre à Aigues-Mortes.

Dans le même temps, je veillerai à ce qu'Aigues-Mortes garde son identité : développer la ville c'est vital pour son économie, mais certainement pas au sacrifice de ce qui fait l'essence même de notre cité.

En binôme avec Patricia Van Der Linde, Michel Leblanc, Conseiller Municipal délégué à la vie associative et aux traditions, élu au Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, travaille également à la protection et à la valorisation de l'environnement.



avec ... Patricia Van Der Linde

Le réseau hydraulique :

Le réseau hydraulique a été laissé à l'abandon depuis plusieurs années ; alors que son bon fonctionnement est primordial en cas de fortes pluies, et essentiel à l'agriculture, car les besoins de drainage et d'irrigation sont importants. Environ 60km de roubines (fossés) doivent être entretenues : à ce jour, plus de 10km ont été curés, 23 martelières sont positionnées sur ce réseau et 5 ont été changées ou renouvelées. Nous avons mis en place un calendrier de travaux et d'ici fin 2019, l'entretien de tout le réseau hydraulique devrait être terminé.



Réfection des chemins communaux :

C'est le même constat pour les chemins communaux : laissés à l'abandon. Depuis fin 2014, nous avons entrepris la rénovation de plus de 15km, avec la mise en place d'un plan de gestion programmant un entretien régulier de ces chemins. Ces travaux sont effectués en régie, merci au pôle technique pour son implication.

Grand site de France :

Le label Grand Site de France a été attribué à la Camargue Gardoise en 2014 pour une durée de 6 ans, avec une visite de contrôle prévue en 2017. C'est un atout certain pour le développement économique de notre ville.

Le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise est garant de ce label, il travaille en étroite collaboration avec les 8 communes qui constituent la Camargue Gardoise (Aimargues, Beauvoisin, le Cailar, le Grau-du-Roi, St Gilles, St Laurent d'Aigouze et Vauvert).

Ce syndicat a pour mission et activités la gestion de l'eau et des espaces naturels, l'éducation à l'environnement, la préservation du patrimoine et de la biodiversité.

Le Label Grand Site de France a nécessité des travaux et des aménagements :

- Rempart Sud : démolition de la Cave des Remparts et des arènes, aménagement de la circulation avec notamment l'éloignement du parking

AIGUES - MORTES

*rencontre avec
Patricia Van Der Linde*

des remparts, création d'une promenade le long de l'étang de la ville...

- La Marette : création de la Maison Grand Site, où l'on peut découvrir une exposition, des animations pédagogiques et un parcours découverte.
- Le parking Mézy : il est opérationnel. Un projet de création d'aire pour l'accueil d'environ 100 camping-cars est prévu pour ce parking ; cela limitera la traversée de la ville par les camping-cars. De plus, cet aménagement permettra de réserver le parking P4 aux voitures, le rendant moins disgracieux à proximité immédiate des remparts.

Site de la Marette :

L'étang de la Marette est un site classé ; nous l'avons mis en sécurité en posant des portails à chaque accès.

Différents travaux et aménagements ont également été réalisés : nettoyage de graffitis sur l'enceinte du vieux mas, rénovation du pont qui permet aux chasseurs et pêcheurs d'accéder au Nord de l'étang, curage de roubines...

Le garde champêtre municipal est en charge du bon fonctionnement de cet étang.

Service Urbanisme et Environnement :

1 chemin du Bosquet - tél : 04 66 53 52 51



AIGUES - MORTES

La Fête



Concert pour l'ouverture de la Fête



Déjeuner aux près



Journée des Péquétets



Bandido



Inauguration de la tribune Chloé Bechard



Hommage à Luc Mézy et Robert Marchand

AIGUES - MORTES

Instantanés



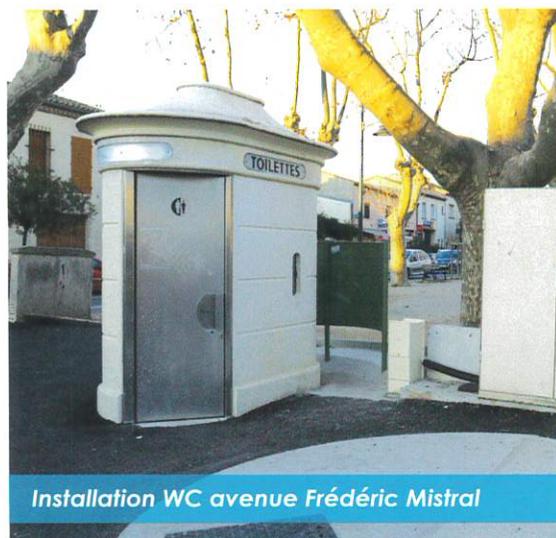
Salon du Livre



Taille d'hiver



Finition Jardin du Souvenir - Cimetière



Installation WC avenue Frédéric Mistral



Nouveaux sujets lumineux



Aigues-mortais à l'honneur

BILAN

La lecture des statistiques : tableaux et courbes, concernant l'activité du Point d'Accès au Droit, constitue la démonstration évidente du bien-fondé de cette institution pour sa première année de fonctionnement : succès incontestable qui répondait à un besoin réel de la population d'Aigues-Mortes et de celle des communes avoisinantes.

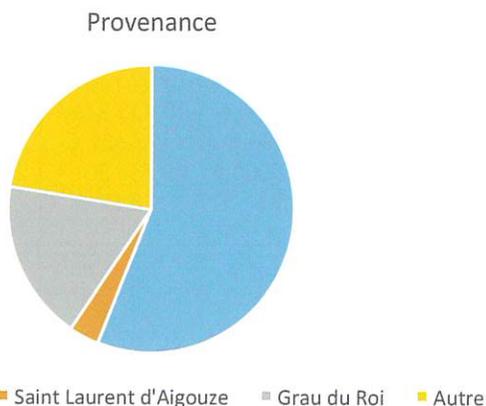
Véritable point d'ancrage dans le Sud du département, le P.A.D est et restera un point fort de la municipalité actuelle : informations juridiques, conseils, suivis de dossiers, sont mis gratuitement à la disposition de chacun.

Le nombre de conseillers juridiques a encore augmenté au cours de l'année 2017 et ce service sera transféré dans les locaux du CCAS, en gardant son autonomie fonctionnelle.

Toutefois, cette proximité géographique ne pourra que favoriser les échanges avec les services sociaux tant il est vrai qu'il peut exister des inter-connexions entre les problèmes juridiques et les orientations sociales.

1. La fréquentation du Point d'Accès au Droit :

Appels : 694
Visites : 171
Mails : 27



(500 habitants d'Aigues-Mortes, 162 du Grau du Roi, 30 de Saint Laurent, et 200 autres).

2. L'activité des intervenants :

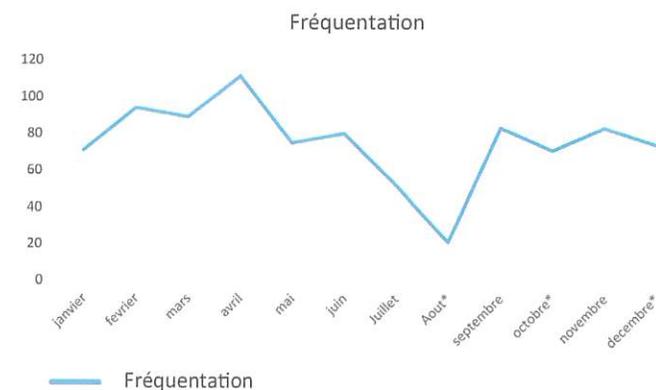
Sur 892 demandes, 473 demandes ont pu être traitées directement ou réorientées vers les services compétents et 419 ont donné lieu à un rendez-vous avec un intervenant :

Conciliateur de justice : 115
Délégué du Défenseur des Droits : 91
Avocat : 47
Juriste : 46
AGAVIP : 7 (en activité depuis octobre 2016)
CIDFF : 29 (en activité depuis mai 2016)
UDAF : 5
Médiateur municipal : 3
Droit du travail : 76

3. Bilan d'activité et projets de développement :

Depuis l'ouverture du PAD, la fréquentation de nos services est la suivante : 892 personnes en 12 mois (*à noter les fermetures de nos services : 3 semaines au mois d'août, pour la fête votive d'octobre et la semaine de Noël).

- Soit une moyenne d'environ 75 personnes /mois.



Projets pour l'année à venir :

Notre priorité est de proposer un éventail de services toujours plus diversifié/complet à la population. A cet effet, nous souhaitons développer de nouveaux partenariats avec notamment, un spécialiste du droit au logement (défense des droits des locataires et des propriétaires) et un conseiller en création/gestion d'entreprise.



DISTINCTION NATIONALE

Après l'obtention de la marque Qualité Tourisme et du label Sud de France, l'Office de Tourisme vient d'obtenir son classement en catégorie 1 : c'est une reconnaissance au niveau national d'un service de qualité.



Une délégation préfectorale, accompagnée de la Direction Régionale des Entreprises et du Président Départemental des Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative est venue à Aigues-Mortes en novembre pour valider ce nouveau classement.

AIGUES-MORTES 2.0

Parce que près de 2 milliards de personnes utilisent les réseaux sociaux dans le monde, il est impératif que la promotion de notre ville passe aussi par l'accueil numérique.

L'Office de Tourisme de la ville communique désormais sur Instagram, Twitter et possède une page Facebook Aigues-Mortes Tourisme suivie par plus de 7000 fans !

Etre présent sur les réseaux sociaux est une réelle opportunité pour notre ville : en quelques clics, les internautes, où qu'ils soient dans le monde et en 24/24h disposent des informations concernant Aigues-Mortes.

VENTE ANCIENNE PERCEPTION

Par délibération du 14 décembre 2016, la commune d'Aigues-Mortes a décidé de la mise en vente, sous forme d'appel à candidatures, d'une parcelle lui appartenant d'une superficie de 08a, 05ca, comportant un bâtiment en R+1, anciennement à usage administratif avec une partie destinée à un logement de fonction, bordé d'un terrain nu.

Cet immeuble est situé 22 rue d'Esparon, en cœur de ville, à proximité directe des Remparts d'Aigues-Mortes et de toutes commodités (commerces, écoles, crèche...).

Toute personne intéressée par l'acquisition de cet immeuble doit déposer, sous pli cacheté,

avant le 31 janvier 2017 à 17h30, une offre de prix égale ou supérieure au prix de vente minimum, fixé à 540 000 euros net vendeur. Le candidat qui dépose la meilleure offre de prix remporte la vente.



Le cahier des charges fixant les modalités de cette vente est consultable sur le site de la ville : www.ville-aigues-mortes.fr. Pour tous renseignements relatifs à l'immeuble et organisation d'une visite, contactez la Mairie d'Aigues-Mortes :

**Hôtel de Ville - Place Saint Louis - BP 23
30220 Aigues-Mortes - 04.66.73.90.90
Marie-Laure PICHAT : marielaure.pichat@ville-aigues-mortes.fr
Patrick NICODEME : patrick.nicodeme@ville-aigues-mortes.fr**

AIGUES-MORTES

Nos aînés à l'honneur



M^{me} Gros, doyenne de la Journée des aînés



Remise du colis de Noël à la maison de retraite



M. Delagnes, doyen de la Journée des aînés



L'équipe Municipale honore nos aînés



SALON DU LIVRE

En novembre, le Salon du Livre, organisé en partenariat avec la librairie Cathygor, a cette année encore remporté un vif succès : de nombreux visiteurs sont venus rencontrer les auteurs, acheter leurs livres pour les soirées d'hiver, faire dédicacer leurs ouvrages préférés, ...



Avec une nouveauté pour cette édition 2016 : une journée dédiée à la jeunesse ! Lectures de contes, ateliers de travaux manuels et un concours de lecture réservé aux 6-11 ans. Les jeunes lecteurs ont ainsi pris la parole le temps d'une lecture appliquée, devant un public attentif et un jury studieux composé de Jean-Claude Campos, Adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine, Nathalie Théodose et Sabine Rous, Conseillères Municipales.

Une vingtaine d'enfants ont participé à la première édition de ce concours de lecture, avec application et conviction : Julia Bertola-Sanchez, Zoé Auran et Elsa Louvrier ont remporté la première place de leur catégorie d'âge. Bravo à tous les participants !

2017 : VOTRE AGENDA CULTUREL

La saison 2017 vous promet d'intenses rendez-vous festifs et conviviaux ! Au menu : des récitals, des concerts, des expos, des concours de chants, des soirées étonnantes au pied du rempart Sud, sans oublier la fête de la St Louis !

24 mars : ouverture de la saison arts plastiques avec le vernissage d'une exposition photos à la Chapelle des Capucins.

21 juin : Fête de la musique (place St Louis et place de la Viguerie)

15 et 16 juillet : Festival Radio France et Montpellier Occitanie

25 au 30 juillet : Festival Marguerite : comédie musicale, flamenco, spectacle équestre, soirée jeune public, musique, ...

11 août : Grand prix de la chanson française

26 et 27 août : Fête médiévale de la Saint-Louis

Une soirée lyrique est en cours de programmation, la date vous sera communiquée dans le prochain bulletin municipal.



Pour cette nouvelle saison, des manifestations sont en accès libre (expositions, vernissages, certains festivals...). Pour les autres, nous vous rappelons qu'un tarif préférentiel pour les aigues-mortais, saint-laurentais et graulens a été instauré : demandez à en bénéficier lors de l'achat de votre billet à l'Office de Tourisme.

Infos : 04 66 73 90 90, tapez 5.

L'ACTU DU CINEMA

Après un mois de décembre rythmé par des projections - animations qui ont fait le bonheur des petits comme des grands (goûter de Noël, dédicaces de livres en Lengo Nostro, distribution de gourmandises en présence du Père Noël, ...), le cinéma municipal Marcel Pagnol vous attend pour découvrir sa programmation cinéma,

AIGUES - MORTES

Social

de

LES CHOEURS D'AIGUES-MORTES

Comme chaque année, Le chœur d'Aigues Mortes, chorale municipale associée pour l'occasion à la chorale Aigua Linda de Vergèze sous la direction de Fabio Maniaci ont donné rendez-vous à leur public, au temple d'Aigues-Mortes pour écouter et apprécier, leur concert de Noël.

Outre les chorales citées un duo instrumental a interprété deux pièces de Telemann, piano Jean Michel Meyer et flûte William Southwell. Le chœur d'Elles ! un ensemble vocal féminin a chanté quatre morceaux à trois voix égales. Après le concert, le public venu nombreux a partagé le verre de l'amitié avec tous les choristes.

Un grand merci à l'église réformée qui met chaque année le temple à disposition.



SORTIR EN FAMILLE AVEC LA MAISON DES FAMILLES



Parallèlement à ces activités menées tout au long de l'année (Espace Parents, Café des Familles), la « Maison des Familles » du Centre Social et Culturel Municipal, en collaboration avec le CCAS, propose des sorties parents - enfants destinées à toutes les familles de la commune. Récemment, deux sorties ont été organisées. Le 23 octobre, les familles ont pu découvrir le village des Baux de Provence avec la visite d'un moulin à huile, des carrières de lumière et du château. Le temps maussade n'a pas réussi à ternir l'enthousiasme des participants. Malgré la proximité du Seaquarium, de nombreuses personnes d'Aigues-Mortes fréquentant notre structure n'y sont jamais allées. C'est désormais chose faite depuis le 23 novembre, 25 personnes ont pu aller admirer

les différentes espèces de poissons que l'on peut y rencontrer et en savoir plus sur tortues et requins : un bel après-midi passé ensemble sous le signe de la convivialité.

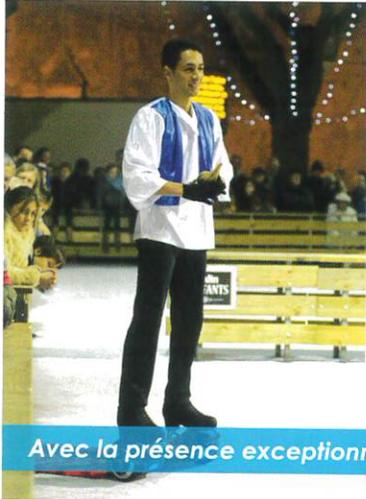
PENDANT LES FÊTES, ON CONTINUE À ÊTRE SOLIDAIRE

Le Noël solidaire organisé le mercredi 21 décembre par le CCAS et le Centre Social et Culturel Municipal a rassemblé 90 personnes et familles pour le grand bonheur de tous. Cette manifestation a parfaitement atteint son unique objectif, le désir de faire partager un moment convivial en famille, de retrouver le temps d'une soirée la chaleur humaine nécessaire pour qu'une fête soit réussie, de partager un bon repas et de danser sur les rythmes festifs de Pause-Café. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour que cette soirée soit une belle réussite. Ce beau moment de partage a bénéficié cette année du soutien de la Fondation de France.



AIGUES - MORTES

Inauguration Patinatoire



Avec la présence exceptionnelle du Champion de France 2016, Chafick Besseghier et le couple de patineurs acrobatiques, Silja et Pierre Loup du Lido



AIGUES-MORTES

Noël Camarguais



Fifres et Tambourinaires



Danses traditionnelles



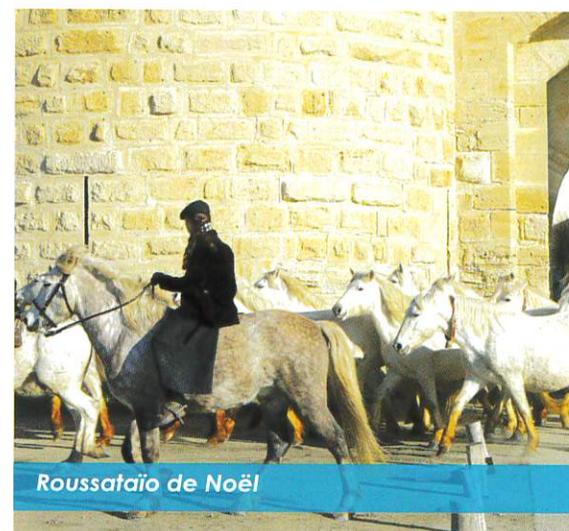
Promenades à poney



Spectacles gratuits pour enfants



Abrivado/Bandido de Noël



Roussataïo de Noël



COUP DE COEUR



BELLE INITIATIVE DES RIVERAINS DE LA RUE HOCHÉ !



CARTON ROUGE



SCANDALEUX !

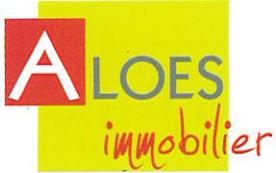


À vos agendas !

- Film d'animation *Tous en scène* : 25/01, en sortie nationale - Cinéma Municipal Marcel Pagnol
- Opéra *I puritani* : le 27/01 à 20h - Cinéma Municipal Marcel Pagnol
- Film *50 nuances plus sombres* : 8/02 en sortie nationale - Cinéma Municipal Marcel Pagnol
- Opéra *Sanson & Dalila* : 24/02 à 20h - Cinéma Municipal Marcel Pagnol
- Opéra en direct *Manon Lescaut* : le 16/03 à 20h - Cinéma Municipal Marcel Pagnol
- Fête de la Musique - 21/06 - Place St Louis et place de la Viguerie
- Gala Lyrique - (date à venir) - Cour du logis du gouverneur
- Festival Radio France Montpellier Occitanie - 15 et 16/07 - Cour du logis du gouverneur
- Festival Marguerite - du 26/07 au 30/07 - Rempart Sud
- Grand Prix chanson - 11/08 - Place de la Viguerie
- Fête de la St Louis - 26 et 27/08 - Dans la ville

Sous réserve de modifications





Ensemble réalisons votre projet

1, boulevard Diderot 30220 Aigues-Mortes
Tél. 04 66 77 01 91 ■ aloes.immo@wanadoo.fr
www.aloesimmo.com



ALS
LOCATIONS • MATÉRIELS

VENTE & SERVICE APRÈS VENTE

Makita STIHL VIKING ECHO

T. 04 66 53 68 89
contact@alslocations.com
www.alslocations.com
ZA Terres de Camargue - AIGUES-MORTES



Alimentation & Accessoires Chiens & Chats

DES PROMOS TOUTE L'ANNÉE ROYAL CANIN PROPLAN
CARTE DE FIDÉLITÉ

04 66 53 68 89
ZA Terre de Camargue
AIGUES-MORTES



AIGUES MORTES
Tél. 04 66 35 70 30

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h - Dimanche de 8h30 à 12h30

Ouvert le **Dimanche Matin** à l'année

Ensemble réalisons votre projet immobilier sur Aigues-Mortes et son canton

Vos conseillères immobilières indépendantes

23 862 705 - NÎME



Carole SANANES
06 24 93 25 08

7 394 865 - NÎMES



Alexandra PETIT
06 68 65 95 76

www.capifrance.fr capifrance



AIGUES MORTES

DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 20h

LE DIMANCHE
de 8h30 à 12h30




AXIOME CAMARGUE
Associés pour votre réussite

Expertise comptable & conseil

Aigues - Mortes | Le Grau du Roi | La Grande Motte
04.66.53.89.00 – am.axiomecamargue@axiomeassocies.fr
www.axiomeassocies.fr



site : www.mistral-immo.com

Flore NENCIONI Port : 06 28 53 24 53

Tél : 04 66 53 41 84
contact@mistral-immo.com

1, Av. Frédéric Mistral 30220 Aigues Mortes

- Achat
- Vente
- Location
- Gestion

Si vous souhaitez paraître ici et ainsi bénéficier d'une distribution dans les boîtes aux lettres de la commune

contactez nous dès maintenant :
contact@ville-aigues-mortes.fr
04 66 73 90 90 - tapez 5

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017 !

